



Mesdames, Messieurs les Conseillers
communaux

**Cabinet du
Bourgmestre**

Votre corresp. :
Sébastien GYSEN
Chef de Cabinet

Tel. : 02 464 04 82
Fax : 02 464 04 97

Courriel : sgysen@1082berchem.irisnet.be

Réf. 124/2013

Objet : Conseil communal du 28-03-2013 – interpellation de Monsieur Lurquin, conseiller communal, concernant les conséquences pour les riverains et les commerçants des travaux en cours à la chaussée de Gand.

Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Par la présente, veuillez trouver la réponse à l'interpellation de Monsieur Lurquin, conseiller communal, concernant les conséquences pour les riverains et les commerçants des travaux en cours à la chaussée de Gand.

Les services communaux sont attentifs à tous les chantiers en cours sur la Commune, quel que soit leur importance. La coordination des concessionnaires – Bruxelles Mobilité, Stib, Sibelga, Vivaqua mais aussi Belgacom et tous les fournisseurs de service demande une attention de tous les instants.

Spécifiquement pour la chaussée de Gand, ce sont plus de 2000 échanges de mail qui sont référencés au départ du service des travaux publics pour la gestion de la sécurité de passage et la propreté des chantiers (alors que les entrepreneurs sont tenus de respecter d'eux-mêmes les directives en matière de signalisation des chantiers des arrêtés ministériels des 11.10.1976 et 07.05.1999 relatifs à la signalisation des chantiers et des obstacles sur la voie publique)

Un nombre important de réunions et de contacts, souvent demandés ou générés par la commune ont déjà eu lieu et auront lieu tout au long du chantier.

Le Bourgmestre a déjà interpellé la Ministre responsable – à deux reprises - sur le manque de coordination des projets régionaux et le ministre-président a été interpellé sur les conséquences financières pour les communes des manquements des impétrants dont les chantiers manquent de surveillance et de remise en état après intervention.

Parmi ces échanges entre la commune et les opérateurs régionaux ou les impétrants, citons entre autres :

- La coordination des chantiers sur la commune pour la réduction de l'impact sur les riverains, les commerçants et les commerçants. Le résultat concret de ces réunions sont les BN spécial travaux.
- Le rappel incessant aux concessionnaires et sous-traitants des situations dangereuses sur la chaussée de Gand suite aux différents chantiers.
- Le rappel de l'obligation de la bonne tenue des chantiers

- La prise de mesures d'office en matière de marquages routiers (place Schweitzer et chaussée de Gand, entre Schweitzer et Combattants) et en matière d'élargissement des trottoirs (coin Goffin/Chaussée de Gand) vu le danger en matière de sécurité pour les piétons.
- Des réunions de coordination en cours d'exécution sont organisées pour le rappel du respect des plannings des travaux (dont certaines à la demande et en présence du Bourgmestre)
- L'intervention du service de la garde pour la vérification systématique des panneaux de signalisation de chantier provisoire
- La vérification systématique par le surveillant de chantier de la commune et les transmis des remarques par le département des travaux publics aux concessionnaires et à leurs directions.
- Participation du département des Travaux-publics à quasiment toutes les réunions hebdomadaires de de coordination de chantier (Stib, Vivaqua, Sibelga, Bruxelles-mobilité)

**Cabinet du
Bourgmestre**

Votre corresp. :
Sébastien GYSEN
Chef de Cabinet

Tel. : 02 464 04 82
Fax : 02 464 04 97

Courriel : sgysen@
1082berchem.irisnet.be

Réf. 124/2013

Le service travaux publics a également interpellé les directions de Sibelga et de Vivaqua quant aux problèmes récurrents rencontrés sur leurs chantiers (mobilité, problème de qualité des remises en état des voiries, propreté) avec leur promesse de remédiation rapide à toutes nos remarques.

Pour les commerçants, une période de travaux est malheureusement une période difficile pour le commerce local et les riverains mais nous pressons l'opérateur régional pour qu'il assure un accès des commerces autant que faire se peut tant pour les clients que pour les livraisons.

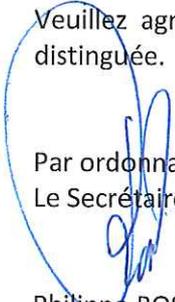
La réduction des délais et la planification est aussi une demande que nous adressons régulièrement à l'opérateur régional ou STIB.

Pour ce qui concerne la pérennité des commerces et leur développement, un partenariat avec « Atrium » a été lancé pour dynamiser le commerce local et faire de la place Schweitzer et la chaussée de Gand un pôle économique et attractif. Les deux premières réunions ont eu lieu entre le Bourgmestre, l'Echevin du Commerce, le directeur d'Atrium et l'agent chargé de notre commune. Une enquête sera lancée auprès des chalandes et des commerçants et le résultat permettra de créer une stratégie favorable au petit commerce local.

Pour terminer, le Fond de participation instaure une indemnité compensatoire de pertes de revenus en faveur des travailleurs indépendants victimes de nuisances dues à la réalisation de travaux sur domaine public. Les documents sont disponibles au service Travaux-publics, à la maison de la participation et au service commerce et festivité.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs les Conseillers, l'expression de notre considération distinguée.

Par ordonnance,
Le Secrétaire communal,


Philippe ROSSIGNOL

Le Bourgmestre,


Joël RIGUELLE